

2014
2015

ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICOSOCIAUX

ÉVALUATIONS INTERNES,
ÉVALUATIONS EXTERNES...

OÙ EN ÊTES-VOUS ?

CAPENTREPRISE
OBJECTIF PERFORMANCE

CAP ENTREPRISE

➤ Un savoir faire à votre service

- dans la qualité et l'organisation,
- dans les démarches de progrès,
- dans l'analyse et les diagnostics qualité,
- dans le secteur social et médicosocial,
- dans la pratique d'outils d'amélioration,
- dans le rapprochement d'établissements.

➤ Des outils maîtrisés et adaptables :

- **Analyse et diagnostic :**
audit bienveillant, ISO 9001, NF-X-50-056, NF-X-50-058
- **Formation :** amélioration continue, gestion de projet, innovation, formation à l'évaluation externe (Espace Sentein), formation d'auditeurs et d'évaluateurs internes.
- **Accompagnement :**
démarches qualité, démarches d'amélioration continue, etc.

➤ Des compétences/expériences associées

Directeur d'établissement, Médecin coordonnateur, Cadre infirmier
Travailleur social, Infirmier psychiatrique...

➤ Secteurs concernés :

EHPAD, ESAT, CAVA, CHRS, Lieux de vie, IME, MAS, SSIAD, etc

LE CADRE RÈGLEMENTAIRE

La loi 2002.2 prévoit que les établissements sociaux et médicosociaux, au cours de chaque cycle d'autorisation de fonctionnement de quinze ans, réalisent :

Deux évaluations internes

dont les résultats sont communiqués à l'autorité leur ayant délivré l'autorisation.

Deux évaluations externes,

la première, au plus tard 7 ans après la date de l'autorisation et la seconde, au plus tard deux ans avant son renouvellement.

Ces évaluations internes et externes ont pour objectif d'accompagner les structures sociales et médico-sociales dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité.

Outre les sources réglementaires encadrant et précisant leurs périmètres et contenus, ces évaluations reposent sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles publiées par l'ANESM.

CAPENTREPRISE

Les pratiques efficaces
adaptées au juste besoin
des établissements sociaux et médicosociaux

L'ÉVALUATION INTERNE

Réussir son évaluation interne demande de :

- mettre en œuvre une démarche participative de l'ensemble de la structure,
- s'intéresser aux effets produits par les activités,
- mesurer l'adéquation aux besoins et attentes des personnes accueillies.

C'est le **moment idéal dans la vie de la structure** pour analyser le fonctionnement de l'établissement, instaurer une cohésion d'équipe et anticiper les besoins des usagers pour maintenir un service de qualité et l'améliorer.

Les résultats de l'évaluation interne doivent comporter un plan d'actions avec des priorités, en précisant les effets attendus sur les usagers et doivent être transmis à l'autorité ayant délivré l'autorisation.

Tout au long de ce processus, CAP Entreprise vous accompagne pour atteindre vos objectifs en s'appuyant sur :

- sa connaissance des problématiques de l'action sociale et médico-sociale,
- sa pratique du fonctionnement des organisations du secteur social et médico-social,
- son expérience en termes de formation, de gestion de projets et d'animation de groupe.

L'ÉVALUATION EXTERNE

Réussir son évaluation externe demande de :

- cerner les liens entre évaluation interne et évaluation externe,
- connaître les exigences du cahier des charges réglementaire,
- savoir rédiger son document d'appel d'offres,
- préparer l'évaluation externe avec le personnel.

C'est aussi l'opportunité de vérifier que la démarche d'amélioration continue engagée lors de l'évaluation interne produit ses effets sur la durée.

Les résultats de cette évaluation (pertinence, impact et cohérence des actions déployées, au regard des missions imparties, des besoins et attentes des populations accueillies) sont également transmis à l'autorité ayant délivré l'autorisation.

Qu'il s'agisse :

- de relancer le processus d'amélioration continue né de l'évaluation interne,
- de préparer vos équipes à l'évaluation externe,
- de réaliser l'évaluation externe,
- de mettre en œuvre de manière efficace les préconisations issues de l'évaluation externe,

et ce, avec un souci permanent de bienveillance.

CAP ENTREPRISE

Les pratiques efficaces d'évaluations pour les établissements sociaux et médicosociaux

Habilitation ANESM : H2014-07-1553



Cap Entreprise

5A, rue Parguez
25000 Besançon

Yvon Mougine 06 0763 31 51

yvon.mougine@cap-entreprise.com

Thierry Brenet 06 89 71 64 24

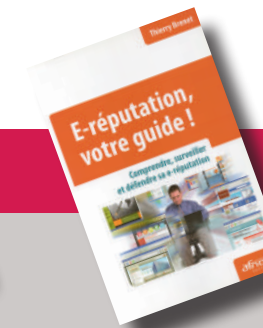
thierry.brenet@cap-entreprise.com



La qualité par l'amour des clients et le respect des personnels



La norme ISO 9001 décryptée avec simplicité et pragmatisme



« Plongée dans des pratiques concrètes »